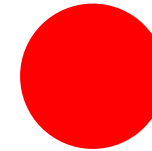


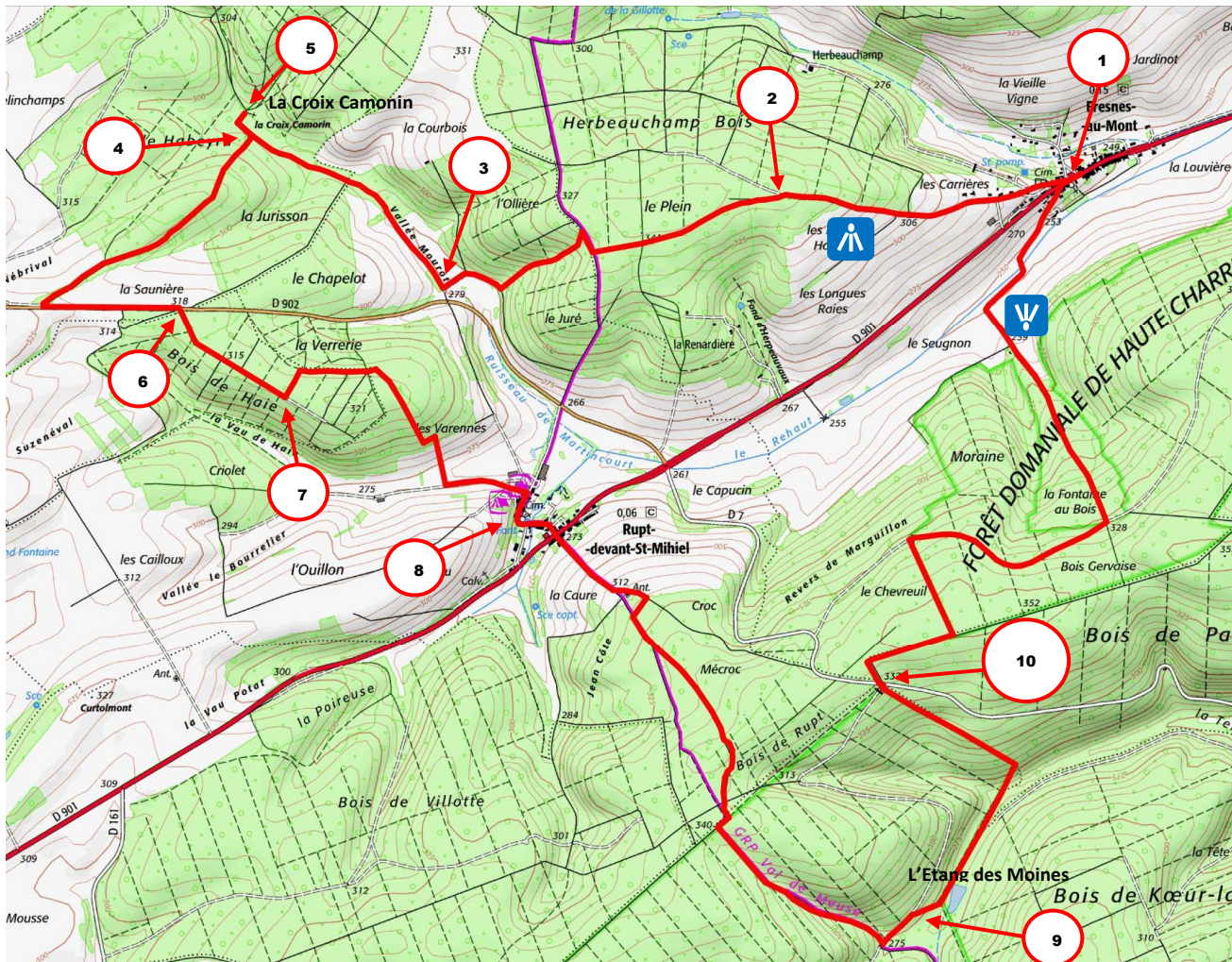
GS7
CROIX CAMONIN - ETANG DES MOINES
18 KM - 04H30



Peu difficile



Caractéristiques: parcours essentiellement en forêt, très ombragé.
Curiosités: points de vue, croix commémorative, églises et étang.

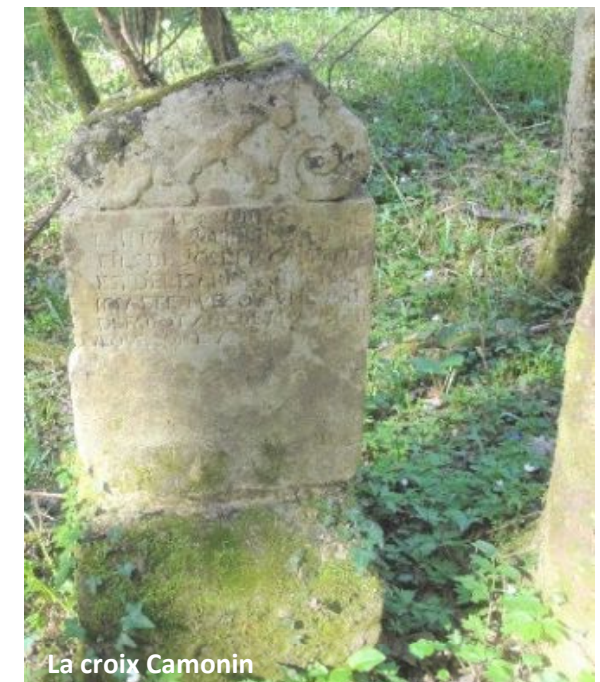


© IGN - 2017 - Autorisation 229127-29693 du 15/05/2019 Copie et reproduction interdite

Chaque randonneur/randonneuse parcourt le circuit proposé dans ce dépliant en fonction de ses capacités et sous sa propre responsabilité. Les informations qui sont portées sont indicatives et n'engagent pas la responsabilité du club baliseur.

En forêt : ne pas s'écarter du sentier balisé, ne pas camper, ne pas fumer ou faire de feu, ne pas laisser divaguer les animaux, ne pas jeter d'ordures, respecter la faune et la flore et les vestiges de la guerre 14-18.

De septembre à février, période de chasse, l'itinéraire est fortement déconseillé. Les mairies sont à votre disposition pour fournir tous renseignements quant aux jours de chasse



La croix Camonin

Départ : 14 rue des Tassons 55260 Fresnes au Mont

Le circuit est balisé dans les deux sens. Dans ce dépliant, il est décrit dans le sens contraire des aiguilles d'une montre au départ du parvis de l'église.

1 – L'église, église à 3 nefs, rebâtie en 1834 est dédiée à St-Laurent.



En tournant le dos à l'église, partir à gauche en direction de Bar. A la patte d'oie monter à droite, en passant devant le cimetière, rester sur ce chemin. Sur la gauche, un joli point de vue s'étend sur la vallée du Réhaut, affluent de la Meuse. Passer l'orée la forêt.

2 - Après 300 m environ prendre à gauche. Suivre le balisage qui aboutit au bas d'un vallon à proximité de la route.

3 – Tourner à droite et suivre ce petit vallon appelé Vallée Mourot qui suit une jolie sente dans les bois jusqu'à la coupe 19.

4 – Là, ne pas tourner tout de suite à gauche, suivre en face le balisage «la Croix Camonin».

5 - Au bout de 150 m arriver à la croix érigée en mémoire de Joseph Camonin âgé de 14 ans, écrasé sous une voiture de fagots le 4 juin 1765. Revenir

en arrière jusqu'au circuit. Partir en montant à droite et rejoindre la route (D902). L'emprunter vers la gauche.

6 – Après 600 m environ, quitter la route pour entrer à droite dans une ligne forestière.

7 – Tourner à gauche entre les coupes 12 et 13, suivre l'itinéraire qui navigue sous les bois et sort de la forêt en dominant un village. Descendre par le chemin entre les parcs, tourner à gauche en atteignant la piste et rejoindre le village en passant devant le centre équestre. Tourner à droite.

8 – Le village, Rupt-devant -Saint-Mihiel est cité dès 1213, L'église du XVIII^e siècle est dédiée à St Hilaire. Le toit de la mairie est surmonté d'un campanile pittoresque. L'ancien lavoir a servi de laverie pendant la première guerre mondiale.



Pour traverser le village suivre la rue Haute en passant devant l'église, la rue de l'Eau, la rue Montante, traverser la rue de Saint-Mihiel (D901), monter en face par la rue des Bois. Suivre le chemin jusqu'à la forêt en contournant le pylône par la gauche et continuer jusqu'à déboucher sur une grande piste perpendiculaire ; la limite de la forêt domaniale des Koeur. Prendre à droite puis à gauche entre les coupes 9 et 10, peu-après la quitter pour suivre un vallon assez

encaissé. Au bas, déboucher sur une grande piste forestière, tourner à gauche.

9 - Au bout de 200 m quitter la piste en empruntant le chemin qui descend à droite et rejoindre l'étang des Moines.



Il appartenait au XVII^e siècle à des moines qui y élevaient sans doute du poisson. Il est maintenant la propriété de la commune de Koeur-la-Petite qui en a entrepris l'aménagement. Continuer le chemin, tourner à angle droit sitôt dépassé la coupe n°1, gravir cette petite pente pour atteindre la route (D7).

10 – La traverser puis progresser d'abord entre les coupes 1 et 5 puis tourner à gauche entre les coupes 5 et 32.

Arriver sur la piste forestière, tourner à droite. La suivre, en passant devant un pavillon de chasse jusqu'à la limite des coupes 28 et 29.

Tourner à gauche et descendre vers Fresnes-au-Mont par le sentier dit de «La fontaine au Bois». Au sortir du bois, face à la route de Saint -Mihiel à Bar-le-Duc, un autre joli point de vue sur la vallée du Réhaut.

Rejoindre l'église, le point de départ.